

RANDONNÉE DÉCOUVERTE GUIDÉE

DIMANCHE 26 Mars 2017

L'ASMA vous propose une randonnée découverte avec le guide **Thierry Chambry** du côté d'Ilet Alcide dans les hauts de Saint-Paul, suivi d'un repas et animations culturelles au « Kan des marrons ».



Groupe visite guidée **minimum 15 personnes**, maximum 30 personnes pour bénéficier d'un tarif **groupe** comprenant :

- Guidage par un guide accompagnateur Montagne Pro
 - Repas du midi et animations culturelles
 - Possibilité de co-voiturage Nord (mini bus de 8 places – voiture 4-5 places – si autre véhicule supp)
- Ce périple offre la découverte de ces paysages empreints d'histoire, de légendes et de mythes.

C'est le mode par excellence pour savourer la diversité locale, admirer cette nature aux multiples visages. Avec votre sac à dos, nous voilà partis pour une journée découverte de notre patrimoine et aussi sur les traces d'une partie de la célèbre course "La Diagonale des Fous" ...

- ★ 6h30 RDV à Saint Denis - Parking de la Trinité pour les nordistes
- ★ 8h00 Départ du Maïdo, rando vers Ilet Alcide 7kms 310D+ 310D - (données informelles)
- ★ 12h30 environ pot d'accueil, repas et animation tan lontan au Kan des Marrons
- ★ 15h30 Retour

Contact ASMA, Christelle VERBARD – DAAF St Denis – 0262 308956
Limite de réservation : 10 MARS 2017

INSCRIPTIONS

Nom/Prénom

Service ou Organisme Téléphone :

	Coût unitaire / personne	Nombre de personnes	TOTAL
Adultes et enfants (+ 12 ans) ASMA	24,00 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adultes et enfants (+ 12 ans) HORS ASMA	40,00 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
MONTANT DU RÈGLEMENT			<input type="text"/>

Les chèques de règlement sont à établir à l'ordre de l'ASMA 974 et à faire suivre à vos correspondants ASMA :

- ✉ Maryse ICHAMBE & Magalie DENAMIEL (ASP)
- ✉ Gino MEZINO (LPAH ST JOSEPH)
- ✉ Sandrine BONNAFOUX (DAAF ST PIERRE et ANSES 3P) 0262 33 36 53
- ✉ Mariame ABDALLAH (DAAF ST DENIS) 0262 30 89 47
- ✉ Nadine DARGONNE (PEIF / PEC)

Votre réservation ne sera effective que lorsque votre chèque sera arrivé au destinataire.

NB : Personnes hors ASMA, tarif groupes comités d'entreprises. Part ASMA = 40 % (décision CA Nov 2016)